INFOS

n°37 Hiver 2009

Le bulletin communal de LAGRASSE

CITÉ DU PAYS CATHARE
VILLE ET MÉTIERS D'ART
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

SOMMAIRE

Le mot du maire

Commune

4 - Conseil municipal du 28 octobre 2009
5 - Commission jeunesse et sports et vie scolaire
5 - Association Villes et Métiers d'art
6 - Commission travaux
7 - Courrier des lecteurs

Intercommunalité

8 - Conseil communautaire du 8 septembre 2009
9 - Scènes d'enfance
10 - Projet de Parc Naturel Régional ou PNR
12 - Pays Corbières-Minervois : la fête de Pays et les projets
13 - Natura 2000 Vallée d'Orbieu

L'école communale

14 - « Les échos liés »

Les associations

15 - La bibliothèque municipale
15 - Le foyer d'éducation populaire : centre de loisirs et foot
16 - Les amis de Notre Dame du Carla
16 - Association Or
17 - Le comité des fêtes
17 - Le club lagrassien de l'Orbieu

Histoires locales

18 - Le clos d'Orbieu, ancien couvent des sœurs de Nevers
21 - La famille Cros : Charles

Et tout le reste ...

25 - Et en bref
27 - La presse quitte le bulletin, mais on la retrouve à la mairie
28 - Index des articles thématiques du bulletin
30 - La rédaction, mode d'emploi
31 - « Tranquillité vacances », le formulaire
33 - Vos suggestions

Photo de couverture : Comité des fêtes, le repas du village

Mairie en bref

Ouverture au public des bureaux de la mairie
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

tél. 04 68 43 10 05
fax. 04 68 43 10 41
site web www.lagrasse.fr
courriel Mairielagrasse@wanadoo.fr

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans la porte d'entrée.

Les réunions du conseil municipal sont publiques.
La date et l'ordre du jour sont affichés à la mairie et sur le panneau d'affichage devant la pharmacie et dans les principaux commerces. Elles sont annoncées sur le site internet à la rubrique «Oyez Lagrassiens !»

Les réunions du conseil communautaire sont également publiques. Elles sont sur le site et annoncées de la même manière.

Le mot du maire

ÉDITORIAL

Dans ce bulletin d'information vous pouvez prendre connaissance des différents travaux d'équipement menés par la commune : adduction d'eau de l'écart des Auzines, réfection de toitures de la mairie, rénovation des sanitaires de l'école primaire, amélioration et extension du réseau d'éclairage public. À cela on doit ajouter le nettoyage de la berge droite de l'Orbieu dans la traversée du village ; cette opération réalisée par les agents communaux devrait être complétée début 2010 par les entreprises retenues par le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique. Plusieurs commissions municipales et associations travaillent et en font le compte-rendu dans ce bulletin. Toutes les bonnes volontés, les élus et les agents communaux agissent pour notre bien à tous et il est normal qu'il en soit fait état ici.

Depuis plusieurs semaines notre gouvernement se préoccupe des collectivités locales. Malgré les protestations, les oppositions et les appels à plus de réflexion et de dialogue ce gouvernement s'entête et s'obstine à « réformer », mot habituellement employé pour améliorer moderniser, perfectionner et qui, au fil des mois, a perdu cette signification première pour devenir synonyme de régression. En effet, modifier le mode de désignation des élus départementaux et régionaux au scrutin uninominal à un tour, c'est compromettre la parité homme / femme et supprimer la représentation des formations politiques les plus modestes aux idées les plus diverses. Réduire le nombre des élus sous prétexte d'économie est une fausse bonne idée, puisque nos élus sont des bénévoles et qu'il serait dommage de se priver de ces personnes pour le fonctionnement de notre démocratie. Supprimer la possibilité aux collectivités de voter l'impôt « taxe professionnelle » pour le remplacer par une dotation de l'État non garantie, c'est réduire la liberté des collectivités, c'est transférer sur les ménages cet impôt sur le capital payé par les entreprises. Limiter ou supprimer pour certaines collectivités leur compétence générale c'est les empêcher d'agir dans les domaines aussi divers que la solidarité en faveur des communes les plus démunies, le soutien aux organismes, aux associations dans leur action en faveur de la culture, du sport, du social, etc.

Réduire le nombre d'élus, remettre en cause les ressources des collectivités et les placer sous la tutelle de l'État c'est priver de moyens les représentants de la population qu'elle s'est choisis pour engager les actions nécessaire pour assurer son bien être.

Il ne s'agit donc pas d'une réforme, mais d'une régression.

Le vendredi 15 janvier prochain la salle du Foyer à 18 h 30

Le conseil municipal présentera ses vœux à la population
et je vous invite à participer nombreux à cette manifestation.
Bonnes fêtes à toutes et tous.

René Ortéga

Le conseil municipal

Séance du 28 octobre 2009

Présents : Jacques Alquier, Audrey Betbeder, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Régis Mazet, Sébastien Mazuque, René Ortega, Chantal Pouytes, Martine Raynal, Philippe Rey, Sandra Rey, Cécile Jenin, Alphonse Snoek.

Procurations : Jean-Paul Salvagnac à René Ortega, Antoine Chapelot à Sébastien Mazuque.

Secrétaire de séance : Jacques Alquier

- Rénovation des toilettes de l'école :
Les travaux sont en cours, la 1ère tranche sera faite pendant les vacances de Toussaint, on poursuivra les travaux aux prochaines vacances (Noël, hiver). Le coût est évalué à 22 000 €.

- Réfection de la toiture de la mairie :
les travaux sont à commencer avant la fin de l'année pour ne pas perdre la subvention. Les travaux seront faits par l'entreprise Gerkens.

- Projet gouvernemental de réforme fiscale et de l'organisation territoriale :
Il est voté une délibération contre ce projet.

- Garage Foucher :
Lecture de la lettre écrite par M. le Maire à MM. Foucher et Térencio pour qu'ils aient l'autorisation d'utiliser le domaine public pour remettre en service les pompes à essence.

- Maison des Savoir-faire :
Compte-rendu de M. Snoeck de la réunion du 20 juillet sur le devenir de l'ancienne cave coopérative. Un questionnaire va être distribué auprès des artisans et des producteurs. Le résultat définitif de l'étude sera remise en fin de l'année.

- Alimentation en eau potable (AEP) les Auzines :
Les travaux sont réalisés à 90%. Il reste à poser le compteur en limite de propriété et à créer une vidange juste avant la station de surpression.

- Demande d'AEP du Moulin d'Escourou et du moulin de La Grave :
Le conseil municipal est d'accord pour rechercher un financement. Les deux propriétaires privés devront prendre en charge le solde du financement obtenu.

- Personnel :
Recrutement de Jean-Paul Chabeaud du centre d'aide par le travail de Laroque-de-Fa pour une durée d'un an pour 550 € par mois.

- Parc Naturel Régional :
M. Descroix a été à la réunion du 12 octobre 2009. Un PNR vise la gestion durable du patrimoine (naturel, économique, culturel, humain). Il serait formé de 6 communautés de communes de l'Aude et 2 des Pyrénées-Orientales.
Affaire à suivre favorablement pour une meilleure valorisation du patrimoine.

- Écoles :
Les instituteurs demandent un changement d'horaires, ils souhaiteraient 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30 pour le soutien scolaire. *Le conseil municipal refuse* car cela pose des problèmes pour le transport, la cantine (1h30 à midi est un délai trop court) et la garderie.

- M. le maire propose de voter une **subvention pour les petits chanteurs d'Aix-en-Provence** qui sont venus faire un concert le 14 juillet 2009.
Accord du conseil pour une subvention de 200 €.

Les commissions municipales travaillent.

Commission jeunesse et sports, vie scolaire

Rapporteur Audrey Betbeder

Quelques nouvelles des deux services mis en place au premier semestre 2009 :

La garderie périscolaire :

Mise en place le 11 mai 2009 pour une période test, la garderie périscolaire a repris du service dès la rentrée de septembre.

Celle-ci se déroule toujours dans les petites salles du nouveau foyer communal aux conditions suivantes :

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Horaires
de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30

Période scolaire
lundi, mardi, jeudi et vendredi

Tarifs :
1,25 € la demi-journée (matin ou soir)
2,50 € la journée (matin et soir).

Renseignements et inscriptions à la mairie

La fréquentation de la garderie est très fluctuante, passant de 2 à 8 enfants mais avec une majorité de journées à très faibles fréquentations. Cette situation nous pousse à nous interroger sur la pertinence de ce service malgré les très bons résultats enregistrés lors de l'enquête auprès des familles au printemps dernier.

Mais la patience est souvent une vertu. Prenons l'exemple du restaurant scolaire qui a également eu des débuts difficiles ; aujourd'hui sa fréquentation est plus que satisfaisante, les familles ont su s'approprier ce service en le rendant indispensable !

Nous pensons qu'un service de garderie périscolaire est primordial dans nos territoires ruraux où les parents sont le plus souvent amenés à se déplacer pour rejoindre leur lieu de travail.

Nous ne cherchons pas à rendre la garderie « rentable », nous parlons avant tout d'un service public mis à la disposition de familles qui nous avaient fait part de ce besoin.

En comptant sur vous, nous espérons que la garderie périscolaire deviendra un service incontournable de notre village qui cherche avant tout à faciliter la vie de ses citoyens.

La salle des jeunes :

Une soirée raclette, un après-midi crêpes pendant les vacances de la Toussaint…, les jeunes ont su profiter de la salle mise à leur disposition depuis mars dernier.

La commune de Lagrasse et l'association Foyer d'Éducation Populaire de Lagrasse travaillent toujours de concert à la gestion de la salle des jeunes dont l'ouverture et l'accueil des jeunes sont assurés par Audrey Canal, animatrice.

Pendant la période scolaire, la salle est normalement ouverte le vendredi soir et samedi après-midi et pendant les vacances scolaires, celle-ci est ouverte l'après-midi et certains soirs. Ces ouvertures correspondent aux besoins dont nous ont fait part les jeunes.

Associations Ville et Métiers d'art et Plus beaux villages de France.

Délégué Alphonse Snoeck

Les artisans d'art de Lagrasse s'exposent au Carrousel du Louvre à Paris et à Sauveterre-de-Rouergue parmi les plus Beaux Villages de France.

Être labellisé « Ville et Métiers d'Art » et « Plus beaux Villages de France » cela se mérite.
Les ateliers d'art de Lagrasse ne pouvaient que répondre aux deux manifestations qui leur étaient proposées.

Les 10 et 11 octobre derniers, au marché de Sauveterre-de-Rouergue.

Ce superbe village de l'Aveyron se distingue par la qualité de son patrimoine architectural, par son pôle des savoir-faire qui accueille de nombreux ateliers d'excellence, ainsi que par la réussite de ses manifestations culturelles. Tout un côté de la place des arcades était réservé aux lagrassiens. Trois

céramistes, une décoratrice tapissier garnisseur, une brodeuse, deux sculpteurs et mouleurs, un bijoutier et maroquinier présentèrent leurs productions au public nombreux et particulièrement intéressé par la diversité des disciplines.

Du 4 au 8 novembre dernier, salon international du patrimoine culturel présenté au Carrousel du Louvre à Paris sur le thème des religions du monde dans le cadre de "Ville et Métiers d'Art".

Six d'entre eux exposèrent leurs créations :

Ferronnier et menuisier présentèrent leur participation à la restauration des fenêtres du grand dortoir des moines de l'abbaye médiévale propriété du conseil général de l'Aude.

Décoratrice d'ameublement, sculpteur, mouleur, céramiste et brodeuse présentèrent diverses interprétations iconographiques allant de l'art roman du XII^{e} siècle de notre région à l'art khmer et bouddhique des temples de Borobudur pour aboutir aux compositions contemporaines.

Lagrasse fut présenté avec éloquence en trois endroits du salon. Les artisans d'art, les entreprises qui ont participé à la restauration des deux parties de l'abbaye et une intervention du père Emmanuel Marie, abbé de la communauté des chanoines réguliers de la Mère de Dieu. Au fil d'un diaporama celui-ci a mis l'accent sur la qualité du village et sur le cloître du XVIII^{e} siècle en cours de restauration grâce notamment aux soutiens de nombreux mécènes et de l'association américaine « *French Heritage Society* ».

Ces expériences riches en communication et en promotion incitent nos artisans à se positionner en tant qu'ateliers d'art d'excellence appelés à devenir le pivot fondateur du futur pôle des savoir-faire actuellement à l'étude avec le soutien de la communauté des communes.

Nous savons aujourd'hui que le développement économique de nos communes passe aussi par les métiers d'art. Tant il est vrai que ceux-ci se distinguent autant par la qualité de leurs créations que par leur capacité à étendre leurs réseaux commerciaux en France et dans le monde.

Ce sont d'excellents ambassadeurs de notre région.

Lagrasse, un petit village médiéval, peut-être, mais qui, certainement, détient un potentiel d'avenir hors du commun.

Commission travaux

Rapporteur Jacques Alquier

Réfection des toitures de la mairie

- Salle du conseil municipal

Les éléments de la charpente sont en bon état par contre les chevrons sont à changer, ils sont trop faibles et sous-dimensionnés. La charpente est posée pour donner une forme de pente correcte de l'eau dans le cheneau encaissé contre l'acrotère formant la corniche.

La sous toiture en roseau est remplacée par des panneaux type (triply OSB 12 mm). Dépose des anciennes tuiles et réfection totale de la couverture par tuiles talons et couvertes.

Isolation des combles, soufflage de ouate de cellulose épaisseur 300 mm.

- Ancienne salle de justice de paix

Charpente et volige sont en bon état. L'entreprise propose le traitement de la volige remplacement des tuiles et gouttières.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise Gerkens après consultation.

Montant prévisionnel des travaux 20 000 € TTC.
Subvention du Conseil Général : 50 %

Écoles

Réaménagement des sanitaires extérieurs (cour des grands)
1er tranche travaux

- Maçonnerie : Entreprise Gerkens

Réfection des sanitaires existants, piquage des murs intérieurs dressage au mortier hydrofuge, fourniture et pose de faience blanche sur les murs, carrelage anti dérapant des sols. Modification d'un placard en lave mains.

- Plomberie : Entreprise Bouriannes

Dépose des WC existants et pose de deux WC avec cuvettes avec double chasse et abattant.

Pose d'un chauffe-eau électrique pour alimentation des lave-mains. Pose de trois urinoirs.

- Menuiserie : Entreprise Sarda

Remplacement de trois portes.

Éclairage public

Les travaux d'amélioration, extension et réfection des réseaux d'éclairage public décidés lors du vote du budget 2009 sont en cours :

Rive droite de l'Orbieu à Saint-Jean
Rive gauche au droit du pont vieux
Place de l'Église
Rue Magène
Rue Saint Michel
Place de la Halle
Chemin de Patatou
Hameau de Villemagne.

Ces travaux ont été confiés aux entreprises SNE de Narbonne et Lucas de Fontiès-d'Aude.

Coût 12 500 € financé à 40 % par le Conseil général.

Dessin Alphonse Snoeck

Courrier des lecteurs

Une lectrice nous écrit pour nous signaler que le renfoncement entre les contreforts des rues Saint Michel et de l'Église sert de lieu d'aisance aux canidés du village. Elle propose de rehausser le muret pour empêcher son accès aux pollueurs et d'utiliser cet espace pour planter de la végétation. Cette suggestion a été retenue et le muret a été réhaussé, il reste à planter quelques arbustes ou plantes. Elle nous fait remarquer aussi le manque de civisme qui continue à être monnaie courante pour l'utilisation des containers à poubelles. Ce constat a malheureusement déjà été fait, nous avons déjà consacré des articles dans le bulletin pour appeler à plus de civisme. Il est regrettable de constater que cela n'a pas résolu pour autant le problème.

Une personne nous interroge sur les pompes à essence qui devrait être remise en service devant la future boulangerie sur la promenade. Elle s'inquiète de la conformité des pompes à essence au cœur du village et de la possibilité de vendre du pain et de l'essence dans un même lieu.
Pour la seconde question, si l'impossibilité se présente de commercialiser conjointement du pain et de l'essence, la chambre de Commerce et la chambre de Métiers le signifieront. Pour ce qui concerne la conformité des pompes à cet endroit, la réponse n'est pas connue à ce jour. Les démarches sont en cours et les organismes compétents statueront sur leur réouverture.

Deux courriers de satisfaction nous ont été envoyés, un de M. Roger Benet et ce n'est pas le premier. Et un de M. Roland Courteau, sénateur de l'Aude, qui félicite l'équipe de rédaction pour le travail accompli. Nous les en remercions.

Le conseil communautaire

Séance du 8 septembre 2009

Absents excusés : Mme Loupia (Labastide-en-Val), M. Rainaud (Talairan), M. Perallon (Taurize)

- FACE 2009 (Fonds d'amortissement des charges d'électrification) :
M le président rappelle que nous avons obtenu une inscription de 319 000 € de travaux d'électrification rurale pour 2009, il convient d'accepter le projet du cabinet CETUR, d'effectuer un appel d'offres ouvert, d'autoriser le président à signer les pièces afférentes à ces travaux.

- Pôle des Savoir- faire :
Les diverses propositions du cabinet d'étude sont
- réhabilitation et extension du bâtiment ou démolition et reconstruction
- présentation de l'aménagement intérieur

Dans un premier temps, un questionnaire va être diffusé auprès des intéressés pour connaître leur avis. Les élus s'interrogent sur ce projet et avant de se prononcer veulent connaître les coûts et les financements, il faut en effet que le montant restant à la charge de la collectivité corresponde au montant des loyers attendus.

- Enfance-jeunesse :
Nous pouvons bénéficier d'aides de la CAF pour le volet jeunesse, les coûts étant très élevés pour la mise en œuvre de cette compétence, il faudra une forte volonté politique pour l'exercer et proposer de nouveaux services. Le déclassement des terres provoqué par la crise viticole de notre canton va avoir une incidence non négligeable sur nos budgets et des priorités sont à définir. Un questionnaire sera adressé aux familles afin de pouvoir étudier leurs besoins.

- Transport à la demande :
Une enquête va être réalisée par le cabinet ITER auprès des élus et des personnes pour définir les destinations souhaitées, les jours et les horaires, les villages desservis.

- Questions diverses :

- Grippe H1N1

M. le président propose d'acheter à titre préventif du matériel à distribuer au personnel (solution hydroalcoolique, masques, gants)
Vote à l'unanimité.

- Renouvellement des contrats de travail pour un an :
  - En CAE Mathilde Quincey, agent administratif
  - Magali Lobre, agent de développement

Il semble difficile de pérenniser ce poste, le conseil général financeur, va baisser très rapidement cette aide, le développement n'étant pas une de ses compétences obligatoires.

- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :

M. le président propose de délibérer afin de supprimer l'exonération de la TEOM pour les bâtiments éloignés de plus de 300 mètres d'un point de collecte. Vote 18 pour 1 abstention.

- Office de tourisme intercommunal.

Les commissions doivent travailler chacune dans leur domaine afin de trouver des solutions aux problèmes financiers que rencontre l'OTI.
L'agent actuellement en poste souhaite une augmentation de 300 à 400 €. S'il n'obtient pas satisfaction, il souhaite négocier un départ à l'amiable. Une réunion du conseil d'administration est prévue prochainement.

Scènes d'enfance

Au mois de mars 2010, les communes du canton de Lagrasse participeront, avec l'aide technique du Théâtre de l'Hyménée et de la MJC Abribus de Montlaur, et sur proposition de la FAOL 11, à l'opération Scènes d'Enfance.

Scènes d'Enfance est une initiative du Conseil général qui vise à faciliter l'accès du jeune public aux spectacles vivants. Depuis 2007, des séances scolaires et tout public sont proposées sur tout le département, en partenariat avec les acteurs culturels et les territoires.

Pour cette année 2010, les élus ont répondu favorablement à cette proposition, chaque commune contribuant financièrement à l'opération en fonction du nombre d'habitants.

Deux spectacles seront proposés sur notre territoire :

« **Nuit blanche de Blanc-Mouton** »,
par la Compagnie Acte.

Spectacle Très Jeune Public, de 1 à 6 ans, manipulation de formes et marionnettes.

C'est l'heure d'aller au lit, mais on n'est pas fatigué ! On n'a pas fini de jouer, et puis on a trop chaud, trop froid, on a soif, on a peur… Alors on rêve et on s'invente des histoires…

Ce spectacle sera proposé au Foyer de Rieux-en-Val pour deux séances scolaires et une séance tout public à 18 h 30 le mardi 9 mars.

« **L'homme et sa poisse** »,
par la Compagnie La Petite Vitesse.

Spectacle Jeune Public, à partir de 6 ans, saga avec 18 petites marionnettes.

Un théâtre en miniature avec ses coulisses, sa machinerie, ses personnages, et le narrateur-manipulateur. L'histoire d'un homme qui court après sa chance pour se débarrasser de sa poisse, il rencontre le Grand Répondeur, et toutes sortes de personnages… Va-t-il y arriver ?

Ce spectacle sera proposé au Foyer de Talairan pour deux séances scolaires le jeudi 11 mars ; puis salle de la mairie à Lagrasse pour une séance scolaire et une séance tout public à 20 h 30 le vendredi 12 mars.

Nos enfants auront donc le plaisir de découvrir ces spectacles (offerts) sur le temps de l'école. Des spectacles à découvrir pour les plus grands, à revoir en famille, sur les séances tout public au tarif unique de 5 €.

Nous espérons un grand succès à cette manifestation.

Les communes du canton de Lagrasse

Projet de Parc Naturel Régional

Parc Naturel Régional ou PNR

Le 12 octobre dernier, à Cubières-sur-Cinoble a été signé un courrier de saisine auprès du conseil régional pour la prise en charge d'études préalables à la création d'un nouveau Parc Naturel Régional. Le périmètre de préfiguration de ce PNR résulte de l'association de 8 communautés de communes et d'une commune isolée qui ont en commun non seulement leur culture et leur histoire, mais aussi un positionnement géographique lui conférant toute sa légitimité et sa cohérence.
Ce projet a vu le jour à l'initiative des communautés de communes :

- du canton d'Axat
- Aude en Pyrénées
- Pays de Couiza
- Massif de Mouthoumet
- Hautes-Corbières
- du canton de Lagrasse
- Agly-Fenouillèdes
- Rivesaltes-Aglyet de Rivesaltes
- ainsi que la commune de Vingrau

Le périmètre regroupe 82 communes pour 21 924 habitants, d'une superficie de 1 391 km², plus de 70 % du territoire est déjà fortement impliqué dans la préservation du patrimoine naturel, mais aussi historique.

Son poids démographique et sa superficie confèrent au parc un statut de ville moyenne, une ville éclatée tel un archipel, aux connexions culturelles et patrimoniales indéniables.

Un territoire qui partage un projet commun basé sur la sauvegarde d'un patrimoine géologique, culturel et historique, faunistique et floristique, bâti, exceptionnel. Un espace qui offrira une capacité de développement économique, social et environnemental, à la hauteur de ses enjeux, et s'appuyant sur les productions agricoles locales, le tourisme rural, les activités de pleine nature, la mise en œuvre de faire valoir tournés vers l'agriculture bio, les énergies renouvelables et l'ingénierie de développement en milieu rural.

Périmètre de préfiguration du PNR

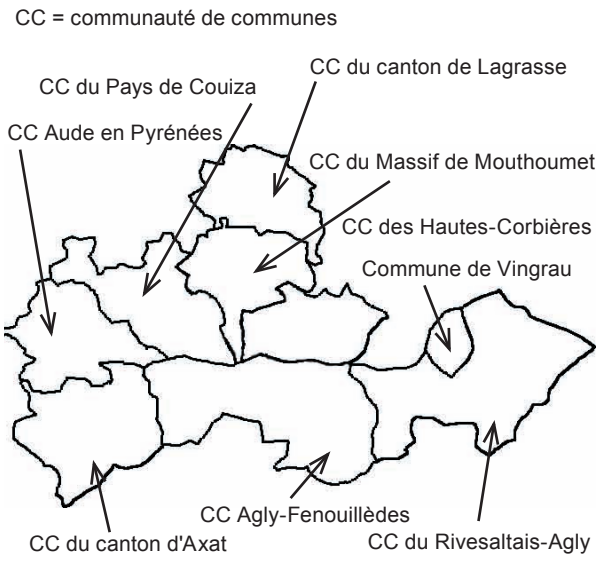

Qu'est-ce qu'un parc naturel régional ?

Les PNR, aujourd'hui au nombre de 46, regroupent pas moins de 3 900 communes et 300 000 habitants. Créé par le Conseil régional territorialement compétent, le PNR est l'expression **d'une forte volonté locale**. Ce sont les collectivités concernées qui, après concertation proposent un périmètre d'étude à la Région.

Fruit d'une démarche partagée, et véritable outil de gouvernance locale, le PNR vise la *gestion durable du patrimoine (naturel, culturel, économique, humain...) et contribue à l'amélioration des conditions de vie et d'activité de sa population.*

Un PNR n'est en aucun cas un Parc National. Bien que la dénomination soit proche, les différences sont nombreuses et fondamendales. Un parc national est une structure mise en place par l'État pour protéger et gérer un milieu naturel, le plus souvent inhabité. Il met en place une règlementation fortement contraignante.

À quoi ça sert ?

Le « parc » n'a pas vocation à remplacer ce qui existe déjà, mais à apporter « un plus ».

Un parc sert à :

✏ **préserver et faire vivre** le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire pour construire son avenir. Ainsi en s'appuyant sur la gestion de son patrimoine, il met en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique et social durable sur son territoire.

✏ **apporter au territoire des moyens financiers spécifiques**. Grâce à la solidarité du Département, de la Région, de l'État et de l'Europe, le PNR peut apporter au territoire une solide expertise technique et des moyens d'actions importants.

✏ **doter le territoire d'une excellente image et d'une reconnaissance nationale et internationale**. Un PNR contribue à valoriser le territoire et ses produits notamment en attribuant une marque « Parc » aux produits de qualité.

Le projet de développement du PNR, et *in fine* les actions qui en découlent, est fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine.
Ce projet est exprimé par la

CHARTE du PNR.

Il s'agit d'un territoire habité où l'homme est au cœur de la réussite du projet.

Le parc naturel régional serait l'outil privilégié en vue :

✏ d'accroître la compétitivité d'un espace enclin à une «urbanité rurale» évidente,
✏ de continuer à l'identification et à la valorisation d'une stratégie de territoire,
✏ de faire émerger une affirmation territoriale en tant que véritable espace régional avec ses spécificités géographiques, humaines et socio-économiques, environnementales et touristiques.

Quelles sont ses missions ?

✏ **la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel,** notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages.

✏ **l'aménagement du territoire**, en contribuant à la définition et l'orientation des projets d'aménagement.

✏ **le développement économique et social**, en animant et coordonnant les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur son territoire ; le PNR soutient les entreprises respectueuses de l'environnement qui valorisent ses ressources naturelles et humaines.

✏ **l'expérimentation et l'innovation.** Le PNR contribue à des programmes de recherche et a pour mission d'initier des procédures nouvelles et des méthodes d'actions.

Les 46 Parcs Naturels Régionaux en France

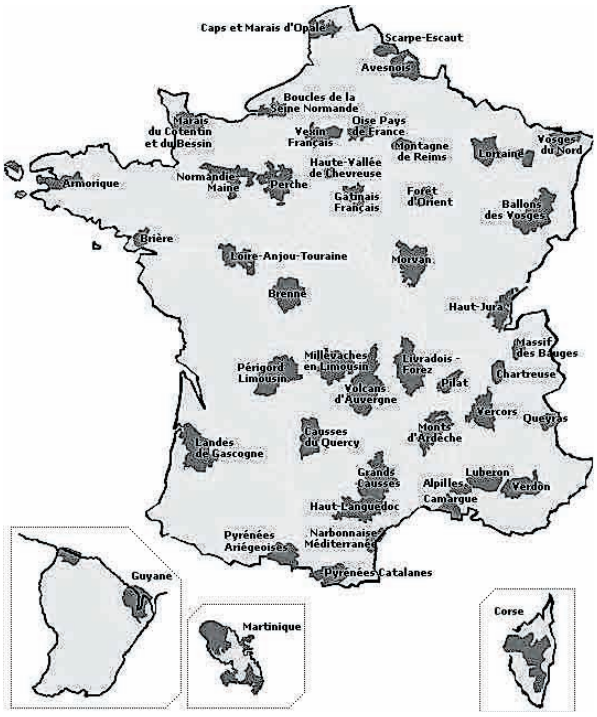

Plus d'informations : www.parcs-naturels-regionaux.fr *lien sur site lagrasse.fr rubrique oyez Lagrassiens*

Le pays Corbières-Minervois

Le Conseil de développement du Pays Corbières & Minervois se mobilise pour la sensibilisation à l'éco construction.

Cet engagement depuis bientôt 3 ans a permis l'émergence de plusieurs projets :

➜ concours d'idées de maison écologique,

➜ création de la coopérative d'artisans CASADURA

➜ réalisation, grâce à un groupe de bénévoles d'actions de sensibilisations lors de manifestations sur l'ensemble du Pays et en dehors (Promaude, Foire Bio d'Azille, Journée des Droits de l'enfant, Journée Départementale de l'Environnement).

Un partenariat se construit également avec le CPIE de Bordegrande pour concevoir et réaliser des outils de sensibilisation et des animations pour les scolaires et le grand public.

Francis Wonkam, conseiller énergie PCM
04 68 41 48 40 - *energie@payscorbieresminervois.fr*
Jean-Robert Croquet, responsableCPIE
04 68 70 10 54 - *bordegrande.direction@wanadoo.fr*

Le conseil de développement du Pays est une association ouverte à tous : Participer aux projets en cours, réfléchir à ceux qui pourraient être développés, soutenir cette initiative de démocratie participative et être informés de nos activités, vous pouvez nous rejoindre.

L'adhésion est à 5 euros.

Plus d'infos *www.payscorbieresminervois.fr*
rubrique « Conseil de développement »
Contact *accueil@payscorbieresminervois.fr*

La 3e Lettre d'information du Pays est sortie !

Cette nouvelle lettre d'information, rédigée à l'initiative de la commission communication est consacrée aux services. Les actions menées sur ce territoire en matière de services, mais aussi toutes les actions à développer y sont évoquées.
Elle vise à informer les élus et la population des actions réalisées et en cours.
Elle est diffusée à chaque commune et peut être téléchargeable sur *www.payscorbieresminervois.fr* rubrique « Commissions de travail ».
Les précédentes lettres portant sur « l'habitat et l'éco construction » et « les projets culturels » sont également téléchargeables.

Le programme européen Leader pour développer la commercialisation et la distribution des produits locaux.

Le Pays anime un outil financier européen pour conforter l'économie locale : aider les producteurs à accéder à des débouchés en circuits courts pour leurs productions.
Objectif : assurer la viabilité économique de nos exploitations en limitant les intermédiaires entre le produit et sa consommation finale.
Comment ? En développant les démarches collectives permettant la distribution et la vente de produits locaux. Mettre en commun les moyens, les compétences, et rendre ces débouchés accessibles jusqu'à la plus petite unité agricole de production par la construction de solutions collectives.
Concrètement, il s'agit de développer du lien et des solidarités entre producteurs, mais aussi entre producteurs et consommateurs :

➜ imaginer des regroupements pour approvisionner des restaurants ou une cuisine collective

➜ la création d'un lieu de vente collectif

➜ la mise en commun de moyens pour livrer les clients individuels et commerces locaux

➜ …

Le Pays Corbières & Minervois s'est associé au Pays Carcassonnais et au Pays de la Narbonnaise pour mettre en place ce programme, en créant le GAL des Pays Vignerons.

Vous pouvez contacter Bernadette Capparos
04 69 70 67 94 - *leader@gal-paysvignerons-aude.com*
GAL des Pays Vignerons, Maison Gibert
Bd Marx Dormoy, 11200 Lézignan-Corbières

Emmanuelle Benson

Natura 2000 – Site de la Vallée de l'Orbieu

Parole aux acteurs locaux !

Sur la dernière ligne droite de l'élaboration du Document d'Objectifs du site Natura 2000 de la vallée de l'Orbieu, une seconde salve de groupes de travail s'est tenue début novembre.
Trois thèmes ont été abordés sur trois après-midi :
- Agriculture
- Tourisme et loisirs de plein air
- Charte Natura 2000.

L'objet de ces groupes de travail était de définir les actions qui peuvent être mises en place pour assurer la conservation des habitats et des espèces identifiés sur le site.

De nombreux échanges ont eu lieu : sur l'intérêt, ou non, de telle ou telle action proposée, sur la manière dont elle peut être menée, à quelle condition, par qui…

Ainsi, certaines actions ont été étudiées comme la restauration de milieux embroussaillés et l'entretien de ces espaces par le pâturage, qui pourront faire l'objet de contrats, compensés financièrement. Des mesures similaires sont déjà très bien rodées sur le site voisin du Madres où les chasseurs ont réouvert des espaces, favorables au petit gibier, qui sont ensuite entretenus par les éleveurs bovins afin de conserver l'habitat ainsi restauré. Car c'est là **l'intérêt de Natura 2000 : faire travailler les acteurs locaux en synergie, dans un objectif de conservation des habitats et des espèces, en sachant que ces actions, menées dans le cadre d'un contrat Natura 2000, sont totalement financées**.

D'autres actions concernant, entre autre, la limitation des espèces envahissantes en bord de rivière, la conservation du barbeau truité ou les travaux d'aménagement en faveur des chauves-souris chez le particulier ont été proposées.

Ainsi le **rôle essentiel des agriculteurs comme garants de la conservation d'habitats et d'espèces a été réaffirmé, de même que le rôle que chacun peut avoir au sein de ce réseau, à son échelle, dans son domaine de compétence.**

D'autres réflexions ont été menées sur les fondements même de Natura 2000, de la place de cet outil pour le développement local, pour la sensibilisation du public, et par quels biais…

La valorisation des activités locales par une communication sur l'appartenance à ce réseau a été exprimée. Cette réflexion étant juste amorcée, elle fera l'objet de concertations ultérieures pour établir les conditions de cette communication.

La Charte Natura 2000 compile la liste des bonnes pratiques pour l'ensemble du site. Il s'agit de l'engagement minimum que chacun peut prendre. De par cela, elle constitue une thématique, très transversale, puisque s'adressant à une majorité de publics : collectivités, particuliers, agriculteurs, forestiers, pratiquants de sports de plein air, prestataires de services, touristes…

La charte peut ainsi comporter des recommandations dans différents domaines : sur les périodes favorables de réalisation de travaux, sur l'utilisation de certains produits phytosanitaires, sur l'entretien des bords de rivières, sur la gestion des forêts, ou encore sur la pratique de la randonnée…

Aussi, l'analyse des propositions faites a été studieuse mais nécessitera certainement la tenue d'un prochain groupe de travail afin de s'assurer d'y intégrer les préconisations de chaque participant. **Il est important de rappeler que la signature de la charte reste un acte volontaire et constitue un engagement moral à appliquer telle ou telle bonne pratique.**

L'ensemble de ces réunions s'est avéré très intense avec une réelle contribution active de tous les participants, tout en respectant les avis, parfois contraires, des autres interlocuteurs.

Ainsi, si la majorité des actions a pu être correctement calée, certains point plus sensibles ou techniques feront probablement l'objet d'échanges supplémentaires.

Les éventuels prochains groupes de travail seront annoncés par affichage municipal. L'ensemble des compte-rendus de ces groupes de travail sera prochainement disponible sur la plateforme :
www.mediafire.com?sharekey=c81f24ad6c7f7e888d78a0e555291609e04e75f6e8ebb871

Alexandra Léonard

Plus pratique ! Cliquez-donc sur le lien depuis le site **www.lagrasse.fr** → Vie communale → Oyez Lagrassiens → Natura 2000 !

«Les échos liés»

La gazette de l'école communale

Mardi 13 octobre, on est allé voir la Cité de l'espace à Toulouse.

On a regardé les planètes qui tournent autour du soleil.
On a vu la fusée, et on est rentré dessous faire des jeux.
On a visité la station Mir.
Après on a joué au toboggan.

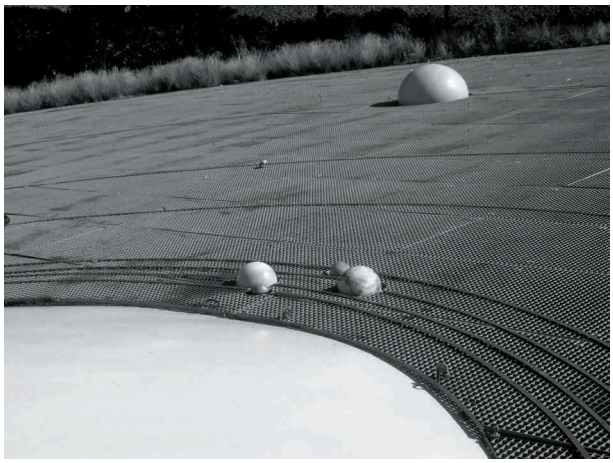

Nous avons fait une recette de bonhomme de pain d'épice en classe parce que nous avions lu le conte anglais du bonhomme de pain d'épice « The Gingerbread Man ».
C'est très bon au goûter et au petit déjeuner !

Les CP et CE1.

Des bonhommes de pain d'épice.

Ingrédients :

- ½ verre de miel
- ½ verre de sucre
- ½ verre d'huile
- ½ cuillère à café de noix de muscade
- ½ cuillère à café de cannelle
- 1 pincée de gingembre
- 1 pincée de sel
- 2 verres de farine

Préparation :

1. Versez le miel dans un saladier.
2. Ajoutez le sucre, l'huile, le sel, la cannelle, la noix de muscade, le gingembre et mélangez.
3. Ensuite, versez la farine petit à petit tout en mélangeant.
4. Faites une boule puis étalez la pâte.
5. Formez les bonhommes de pain d'épice et posez-les sur du papier sulfurisé.
6. Mettez-les à cuire 10 min à 160°C-180°C.

Lundi 5 octobre, nous sommes allés à la vigne.

Nous avons coupé des grappes de raisin et nous les avons mises dans des seaux.
Nous avons mangé du raisin, il y avait des pépins dans les grains.
Avec le raisin, on peut faire du vin ou du jus de raisin.
Dans notre classe, nous avons fait du jus de raisin.

La classe maternelle

Les associations

La bibliothèque municipale

Voici revenu le temps des fêtes, des souhaits et des vœux, et celui des réunions familiales. Et une nouvelle année va commencer…

Pendant les vacances de fin d'année, nous n'ouvrirons pas le 25 décembre, jour de Noël, ni le 1er janvier 2010, Premier de l'An.

Pour vous aider dans votre choix, nous vous rappelons que vous pouvez commander des livres aux responsables de la bibliothèque après avoir consulté sur Internet le site de la BDA : **http://biblio.aude.fr** . Il y a plusieurs catalogues : musique, documentation agricole, fonds régional, fonds généraux comme la littérature jeunesse ou adulte…. Vous pourrez rechercher des ouvrages et en connaître la disponibilité. Vous ne pourrez pas commander directement. Une fois par mois, une camionnette de la BDA vient apporter les livres réservés et reprendre ceux qui sont demandés par les autres bibliothèques du Département.

N'oubliez pas de rapporter régulièrement les livres empruntés pour qu'un maximum de lecteurs puissent en profiter. Si les horaires d'ouverture de la bibliothèque, **les vendredis entre 17 et 19 h**. vous posent problème, vous pouvez les déposer à la mairie ou auprès d'une des bénévoles : Catherine Oulès, Anne-Marie Wernert, Annette Snoeck et Élisabeth Bareil.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne année !

Élisabeth Bareil

Foyer d'éducation populaire

Vacances au centre de loisirs

Les vacances de la Toussaint sont terminées pour les enfants du centre de loisirs.

Le programme a été varié avec des activités manuelles autour d'Haloween, des jeux collectifs, des jeux musicaux et du théâtre. Les enfants sont passés cette semaine par la bibliothèque de Lagrasse et ont fait une sortie à Narbonne avec au programme la médiathèque le matin et cinéma l'après midi avec le dessin animé en 3D « Tempête de boulettes géantes ».

Des journées éducatives, culturelles et ludiques animées par Marie Araujo sous la direction de Christophe Laffont. Les enfants ont pris du plaisir et se sont épanouis tout en apprenant.

La prochaine ouverture du centre de loisirs sera pour les vacances de février.

Salle des jeunes

Le Foyer d'éducation populaire a mis en place des animations durant ces vacances de la Toussaint pour les adolescents.

Audrey Canal a mis en oeuvre un planning d'activités sportives (VTT, thèque*) et ouvert la salle des jeunes les après-midis et en soirée.

Des actions qui favorisent la citoyenneté et le lien social.

Club de football

Les poussins, qui jouent en entente avec Saint-Laurent et Durban, jouent les samedis matin sous forme de plateaux.

Les benjamins ont connu un début de saison délicat lors de la première phase avec des équipes habitués à jouer à 9 : Narbonne, Carcassonne, Lézignan.

Les jeunes entraînés par Dominique Alfonsi s'entendent bien et sont assidus aux entraînements.

Les séniors sont actuellement 6e dans leur poule. Ils sont encore irréguliers dans les résultats malgré une envie de bien faire lors des matches.

Christophe Laffont

*NDLR : Non, ce n'est pas un mot tronqué dont le préfixe serait biblio, média ou australopi comme tous les correcteurs l'ont pensé mais c'est un jeu sportif, dérivé du baseball !

Les amis de Notre Dame du Carla

Fête de la Nativité de la Vierge

Le dimanche 6 septembre, la chapelle de Notre-Dame du Carla ouvrait ses portes, pour le traditionnel pèlerinage à l'occasion de la fête de La Nativité de la Vierge.La messe priante et festive était présidée par notre évêque, Monseigneur Alain Planet qui concélébrait avec le Père Bernard Dumec, et les Pères Michel et Théophane chanoines à l'abbaye.

Une assistance nombreuse et recueillie participait à la célébration en s'unissant aux cantiques habituels du Carla et chants à Marie, accompagnés au synthétiseur par Mme Arnaudis.

Après l'apéritif servi par l'association dans la bergerie, moment convivial où les participants ont le plaisir de se retrouver entre amis, c'était aussi l'occasion de dialoguer avec le Père Évêque, notre curé ou les chanoines.

Ensuite les participants se dirigeaient vers l'esplanade pour le repas champêtre en se répartissant par groupes autour des tables installées de bonne heure par les bénévoles de l'association (nous étions plus de 140 convives). Cette année au menu, notre chef nous avait préparé un couscous.

L'association Les Amis de N.D. du Carla, remercie tous les participants ainsi que toutes les bonnes volontés qui ont permis la réussite de cette journée, notamment les nombreux volontaires, hommes et femmes qui ont bien voulu donner un coup de main pour ranger tout le matériel sous le porche, sans oublier la Commune de Lagrasse, qui a l'amabilité à chaque pèlerinage de nous monter les tables et chaises nécessaires.

Régis Mazet

Après la nourriture spirituelle, la nourriture terrestre.

Association Or, danses d'Israël

L'année dansante 2009 s'est terminée pour nous le 5 décembre avec la venue de l'animatrice de la MJC du Pont des Demoiselles à Toulouse, Nadine Mulet. Nous la retrouverons le 6 février en 2010.

« LES SAMEDIS »

En ce qui concerne les « samedis » les prochains n'auront lieu qu'à partir de février car en janvier, l'équipe animatrice n'a pas de disponibilité suffisante.
Sont d'ores et déjà prévus, les samedis suivants :

6 février
6 mars
10 avril

En mai et juin, rien n'est décidé en raison des jours fériés et du retour des beaux jours.

STAGE ANNUEL VINCENT PARODI

Le stage avec Vincent Parodi est prévu le week-end des **27/28 février** exceptionnellement cette année 2010. En 2011, ce sera fin mars.

NOUVEAU ! ATELIER HEBDOMADAIRE !

Nous avons constaté que pour les débutants les ateliers mensuels étaient insuffisants pour progresser de façon visible, par ailleurs d'autres personnes souhaitent danser plus souvent.
Ce qui n'était pas envisageable avec la disponibilité de Catherine de Laet qui travaille et habite Narbonne, le devient avec Ingvild Ostensen qui se propose pour animer cet atelier hebdomadaire.
Le démarrage de l'atelier sera **le jeudi 21 janvier.**

Le jeudi à 18 h
à la salle polyvalente
en période scolaire.

Nous rappelons qu'une pratique antérieure de la danse n'est pas nécessaire.
Nous vous invitons à consulter notre site et à nous contacter si cela vous intéresse.

Catherine Ribo et Philippe Descroix

04 68 43 15 48 - ordanses@yahoo.fr
http://ordanses.moonfruit.fr

Comité des Fêtes

Une bonne ambiance autour d'un repas organisé par le comité des fêtes le 21 novembre au foyer des campagnes avec plus de 120 adultes et une vingtaine d'enfants.

Tout le monde s'est régalé avec les préparations des commerçants et producteurs de Lagrasse et grâce à la prestation de l'orchestre « MCL BLUES BAND ».

Un grand merci à la mairie pour l'apéritif qui a permis un bon début de soirée. Le comité des fêtes remercie toutes les personnes qui ont aidé à la réussite de cette soirée, citons entre autres René, Antoine et Sylvie, Bernard, Marcel, Alphonse,Yvan, Audrey, Sylvie et Jean-Pierre, Annette Joly et son amie (pour la décoration) et tous ceux que nous oublions.

Cela serait bien pour d'autres occasions de disposer d'un réfrigérateur et d'une plaque de cuisson pour améliorer l'organisation du repas. Le comité des fêtes profite de cette occasion pour formuler cette demande au conseil municipal.
Rendez-vous pour le prochain repas en espérant être encore plus nombreux.

Annette Snoeck et Catherine Oulès

Le Club lagrassien de l'Orbieu

Le conseil municipal et le Club lagrassien de l'Orbieu envisagent d'organiser un repas pour toutes les personnes âgées de 60 ans et plus de notre commune.

Il est bien entendu que ce repas est gratuit et n'engage aucunement les personnes qui y participent à s'inscrire au Club de l'Orbieu.

Afin de mener à bien cette manifestation, nous lançons un questionnaire pour connaître le nombre de personnes qui participeraient à ce repas.

Merci de **répondre pour le 5 janvier 2010** au moyen du bulletin que vous trouverez à la mairie ou sur papier libre en indiquant :

- votre nom
- le nombre de personnes

À remettre à la mairie ou à Mme Colette Girard.

Colette Girard

Le clos d'Orbieu

De la maison des Sœurs de Nevers au clos d'Orbieu

Dans la description du village, du livre intéressant ***« Lagrasse 12 siècles d'histoire »*** par E. Bareil nous trouvons l'origine de cette belle maison : « *Place de la Bouquerie : côté sud, maison des sœurs de Nevers, construite entre 1712 et 1771. Style XVIII^e. Mêmes matériaux que les bâtiments de l'abbaye, construits par Bazin de Bezon. Au-dessus de la clé, large palmette en éventail ; grille du balcon et rampe d'escalier en fer forgé du XVIII^e siècle. »* (classée monument historique). *Habitée par Charles Audier, premier consul en 1771*.

Cet immeuble a abrité pendant près de 70 ans une école de filles ouverte par la congrégation des Sœurs de Nevers. En fonction de renseignements des registres paroissiaux, et des notes de la famille de Ferluc, nous pouvons retracer l'histoire de cette congrégation sur notre village.

En 1835 la communauté des sœurs de Nevers ouvrit à Lagrasse une école de filles, dans une maison mise à sa disposition rue du Pech, certainement par la famille de Ferluc, parents de la Mère supérieure de cet établissement, Henriette de Ferluc.

Pour assurer l'avenir de cette école, Mme Veuve de Magdelonne de Naucadéry *(grand-mère d'Henriette)* fit le 18 août 1839 une donation entre vifs de mille francs de rente perpétuelle à cet établissement. Cette donation était faite sous la condition qu'il y aurait toujours deux sœurs de cette communauté destinées à l'instruction gratuite des jeunes personnes indigentes de sexe féminin des communes de Lagrasse et Ribaute. Elle demandait également que le siège de cet établissement reste fixé à Lagrasse.

Quelque temps après, la communauté des sœurs de Nevers, achète de ses deniers, une grande maison, place de la Bouquerie et y installa

l'école gratuite et plus tard un pensionnat payant, qui est demeuré ouvert jusqu'en 1893. Nous avons maintenant l'origine du nom « la maison des sœurs de Nevers ».

S'inspirant de l'exemple de Mme Antoinette de Naucadéry, Mme A. Cartault et Melle J. Darnis, sa sœur toutes deux originaires de Lagrasse, formèrent le projet d'étendre l'œuvre scolaire, en inscrivant sur leur testament un legs de 20 000 francs, dont les revenus devaient servir à entretenir une troisième sœur enseignante pour ouvrir une deuxième classe gratuite. Après le décès de sa sœur en 1878, Mlle Darnis résolut de faire de son vivant cette fondation scolaire et remit le 9 mars 1886 à la mère supérieure, Henriette de Ferluc, la somme de 20 000 francs. Sur ce capital, une somme de 3 000 francs fut dépensée pour aménager le local de la deuxième classe gratuite, qui fut ouverte en 1887.

La loi du 7 juillet 1904, interdisant aux congrégations religieuses l'enseignement scolaire, l'école fut fermée fin juillet de la même année. Malgré cela, les sœurs de Nevers conformément à leur engagement sont demeurées à Lagrasse quelques années encore pour assurer une œuvre charitable à l'égard des malades.

L'école de filles a été ouverte de 1835 à 1904. Les religieuses avaient aménagée au rez-de-chaussée une grande pièce avec une scène ... C'est là que furent montées dans les années 1941-1942 par l'instituteur Désiré Barboteu plusieurs petites pièces de théâtre dont le célèbre « ***Fouillons le passé de Lagrasse »*** avec certains passages en occitan *(Nous disions à cette époque « en patois » - parue dans ce bulletin dans les n^{os} 25 à 30)* jouée par les jeunes de l'école, qui sont aujourd'hui les plus anciens du village. C'est là aussi que nous avons connu les premières séances de cinéma, toujours à l'initiative de M. Barboteu…

Fin 1952, la municipalité, M. Charles Alquier alors maire de Lagrasse étudiait la création d'un foyer communal. Après plusieurs divers projets, il était décidé d'aménager la maison des sœurs de Nevers. En couvrant et aménageant la cour, en prenant une partie de la chapelle comme scène c'est le projet qui fut retenu en soulignant son caractère provisoire. Ce foyer a été inauguré en 1954.

Par délibération du conseil municipal du 12 septembre 1979, M. Maussac étant maire de Lagrasse, il a été décidé d'utiliser cet immeuble pour réaliser 15 gîtes ruraux. La commune concède à la société du Bas-Rhône-Languedoc la création du terrain de camping de Boucocers et l'aménagement de la maison des sœurs de Nevers qui prendra le nom de « Clos d'Orbieu ».

Cet aménagement est la dernière transformation de cet immeuble.

La congrégation religieuse a quitté Lagrasse en 1923, à leur départ, cet immeuble est devenu propriété communale. Comment ? Les archives municipales de l'époque n'en parlent pas.

La famille de Ferluc :

En 1812, Jean-Baptiste de Ferluc était nommé percepteur des contributions directes à Lagrasse, certainement à compter de sa retraite militaire après avoir fait toutes les campagnes de l'Empire. *(Voir ci-après ses états militaires peu communs).* Il était né à Carcassonne le 19 décembre 1780 de Louis Ambroise, professeur à l'école centrale départementale et de Anne Gabrielle Agnès Adam de la Soujeole. Il devait épouser le 6 février 1816 Marguerite de Calmès née à Montazels le 3 mars 1785.

Le couple a eu 5 enfants dont Henriette née à Lagrasse le 11 août 1826 .

Jean-Baptiste de Ferluc, descendait par sa mère de la famille Magdelonne de Naucadéry juge au tribunal civil de Carcassonne. Nous avons vu avec l'historique du château de Pechlatt, que ce domaine avait été hérité dans les années 1800 par la famille de Naucadéry.

Jean-Baptiste de Ferluc, est décédé à Lagrasse, dans sa maison ***rue Saint Michel*** le 28 décembre 1850. Il est inhumé avec son épouse dans notre cimetière. Sur sa stèle est gravée la croix de la Légion d'honneur ainsi que la phrase : « *Au meilleur des hommes, au meilleur des pères »*

La famille quitta définitivement Lagrasse aux alentours de 1852, pour s'installer chez Antoine leur fils ainé percepteur à Azille.

Régis Mazet

Merci à tous ceux qui ont contribué par leur mémoire à la réalisation de cet article, notamment André Rey et la famille de Ferluc

Services effectifs et grade :

Entre au service à l'âge de 14 ans au 2e bataillon de l'Aude qui fait partie du 4e régiment de ligne comme :
- *Volontaire, le 17 Prairial an 2*
- *Caporal le 3 Messidor an 9*
- *Sergent le 1° Thermidor an 10 ;*
- *Sergent Major le 28 mars 1809 ;*
- *Sous-Lieutenant 22 juin 1811 ;*
- *Membre de la légion d'honneur le 22 sept. 1811*
- *Lieutenant le 28 juin 1812.*

Campagnes, celles des armées

- *An 2 et 3 : aux Pyrénées*
- *An 4 et 5 : en Italie*
- *An 6 et 7 : à l'armée d'Angleterre : embarque sur le vaisseau « Le Formidable » à Brest le 1er Florial an 7, débarque le 11 Messidor an 8 ;*
- *An 8 et 9 : à l'armée du Rhin*
- *1806 et 1807 : à la Grande Armée :*
- *1809 : à l'armée d'Allemagne ;*
- *1812 en Russie*

Histoire de la famille Cros

Hortensius Émile Charles Cros (1842-1888) - *suite*

Le 25 février 1869, Charles Cros fait paraître dans le journal « Les mondes », revue de vulgarisation scientifique que dirigeait l'abbé Moigno, un article sur « La photographie des couleurs ». Cette étude fut ensuite éditée sous forme de brochure intitulée « Solution générale du problème de la photographie des couleurs » et en mai, il présente ses travaux à la Société française de photographie qu'elle divulgue dans son bulletin.

Au cours de ce mois, la revue « Le cosmos » publie une « Étude sur les moyens de communication avec les planètes ». Charles Cros cherchait de puissants signaux lumineux à répondre rapidement à ceux que pourraient nous envoyer Mars et Vénus sinon «l'on désespèrerait de nous là-bas ». À l'invitation de l'astronome Flammarion, il fait aussi des causeries à la salle des conférences du boulevard des Capucins sur les communications inter astrales, sujet qui fait l'objet d'une note à l'académie des sciences le 5 juillet 1869.

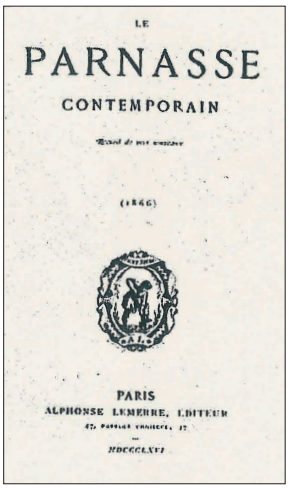

Bien qu'écrivant des poèmes depuis quelques temps, Charles fait cette année-là ses débuts poétiques dans les revues littéraires « La parodie » et surtout « L'artiste » à laquelle il envoie cinq ou six poèmes et collabore également au second « Parnasse contemporain » qui ne publiera d'ailleurs ses œuvres qu'en 1871. Cependant il était lancé.

En 1870 Charles Cros se lie d'amitié avec la famille de la femme de Verlaine, Mathilde Mauté, et de son demi-frère, le compositeur Charles de Sivry rencontrés tous deux quelques années auparavant dans le salon de Nina. Dans leur appartement du boulevard Saint Germain se réunissaient tous les soirs, pendant le siège de Paris par les Prussiens et ce terrible hiver de 1870, une bande d'amis dont les trois frères Cros se déplaçant toujours ensemble et seuls à Paris, leur famille étant partie à Lagrasse. Ils venaient s'y réchauffer autour d'un bon feu de bois en buvant une boisson chaude dans une ambiance très accueillante. Souvent certains s'invitaient à dîner sans façon amenant un peu de pain et ce qu'ils avaient pu trouver en ce temps de disette. Une fois, Villiers de l'Isle-Adam ayant passé la nuit à monter la garde sur les remparts, apporta un hareng saur et s'endormit sur un divan. Pendant ce temps, Charles, qui était entré, lui suspendit ce hareng salé au-dessus de sa tête et, pendant que le poisson se balançait au bout de sa ficelle, il écrivit son fameux « Hareng saur ». C'est également en ce lieu que furent composés beaucoup de poèmes qui furent réunis dans sa première œuvre poétique « Le coffret de santal ».

Un jour un obus tomba sur l'appartement des Cros, rue de Rennes. Leur chambre remplie de plâtras et de tuiles du toit effondré, ils vinrent naturellement demander l'hospitalité chez les Mauté. Un petit dortoir s'agença avec les divans du salon pour les trois frères qui, bien que faisant partie de la garde nationale avaient du temps libre.

Pour la Noël, tout ce petit groupe fit quand même un joyeux réveillon. Comme d'habitude chacun avait apporté ce qu'il avait pu se procurer. Madame Verlaine avait découvert une boutique qui vendait des animaux du Jardin des plantes que l'on avait dû abattre, faute de pouvoir les nourrir. Parmi les morceaux de singe, de girafe, de zèbre et de cœur d'ours tout sanglant, elle choisit de petites terrines pas trop chères de « perdreau de Nérac ». Le jour du réveillon, ce pâté obtint un réel succès. Mais le docteur Cros, après avoir examiné quelques petits os qu'il y avait trouvés, diagnostiqua que ce fameux perdreau était du rat … ce qui ne l'empêcha pas d'en reprendre.

Le jour de l'an réunit à nouveau les joyeux convives en un dîner gastronomique ; que l'on en juge : pot-au-feu de cheval, civet de chat, gigot de chien, préparé quand même avec, grand luxe, du beurre que Mathilde Verlaine avait en réserve.

C'est à cette époque que Charles Cros assisté de Charles de Sivry reprend ses travaux sur la fabrication des pierres précieuses abandonnés depuis le début de la guerre. Il réussit parfaitement à en faire la synthèse artificielle, mais leur prix de revient était plus élevé que celui des pierres naturelles et de plus, il ne put continuer ses travaux car les voisins de son laboratoire ne supportaient plus les mauvaises odeurs des ingrédients qu'il brûlait.

Pendant la Commune de 1891 qui suivit la fin de la guerre, Charles est maintenu mobilisé comme aide major de son frère Antoine en tant qu'ancien étudiant en médecine et fait les fonctions de brancardier.

Au début de l'automne de cette même année, une correspondance s'engagea entre Verlaine et un inconnu de Charleville. Ce dernier se disait rempli d'admiration pour les vers du poète et lui envoyait deux de ses poèmes qui séduisirent Verlaine et son grand ami Charles Cros vu leur originalité ; ils étaient signés Arthur Rimbaud. Ce jeune poète, il avait 17 ans, voulait venir à Paris mais sans ressources, Verlaine lui envoya un mandat et, accompagné de Charles, alla l'attendre à la gare ; mais là les deux amis ne le reconnurent pas. Ils le retrouvèrent chez Madame Mauté, belle-mère de Verlaine, qui devait l'héberger quelque temps. Cependant après quelques petits larcins et indélicatesses, le nouvel arrivant qui de plus était crasseux et négligé, fut prié d'aller loger ailleurs. C'est Charles qui le recueillit alors dans son laboratoire du quartier Saint-Michel où Théodore de Banville fit apporter un lit pliant avec draps et couvertures. Ce séjour ne fut pas non plus de longue durée, pas plus de quinze jours, car après avoir brisé des éprouvettes, le jeune Arthur déchira une livraison de cinq poèmes de son protecteur destinée à la revue « Artiste ». En outre, un jour Charles le vit dans une glace s'avancer avec un couteau pour le frapper dans le dos. Il ne se fâcha cependant pas avec lui. Au contraire, il l'encouragea avec d'autres poètes, qui faisaient partie du cercle des « Vilains bonhommes », association de jeunes parnassiens comme Coppée et Banville qui se réunissaient pour des dîners à la fin desquels ils récitaient leurs vers. Charles Cros joua donc un rôle primordial dans l'établissement et le lancement d'Arthur Rimbaud à Paris.

En 1871 une dissension survient au sein des « Vilains bonhommes » qui propulsa Charles à la présidence d'un nouveau club. Il était constitué de joyeux lurons unis par la philosophie de leur vie bohême et libertaire comme les deux autres frères Cros, Moréas, l'humoriste Alphonse Allais etc., et qui prirent le nom de zutistes, traduisant leur indifférence aux conventions et leur désir d'indépendance en pouvant dire zut à tout le monde. Le siège était dans une chambre du troisième étage de l'hôtel des Étrangers sur le boulevard Saint-Michel où les membres pouvaient y réciter des vers, chanter, pianoter, « causotter, buvotter, fumotter, dans une liberté relative » d'après « le tigre (Arthur Rimbaud) qui y avait sa tanière » selon Verlaine. La liberté de parole et d'action en était donc la règle dominante.

Les zutistes tinrent un livre l' « Album zutiste » dont la première feuille portait un dessin fantastique d'Antoine Cros représentant des monstres reptiles, dragons et sur lequel les membres pouvaient y écrire des poèmes, maximes, fantaisies, blagues et dessiner. Charles Cros le conserva jusqu'à la fin de sa vie avant de le donner à l'acteur Coquelin Cadet. La filleule de ce dernier le reçut en héritage et le vendit en 1932 à un libraire. Après maintes péripéties, c'est finalement un collectionneur qui l'acheta en 1940 et il disparut de la circulation pendant quelques décennies jusqu'à ce que l'heureux propriétaire permît d'en faire une photocopie et de le publier en 1961.

Sur les cent œuvres que contient ce recueil, les plus nombreuses, une vingtaine, sont de Charles Cros qui signe ƆC à égalité avec Arthur Rimbaud. Antoine et Henri Cros y sont, bien entendu, également présents.

Ce cercle fut bien éphémère car ingérable, victime de son succès ; il ne dura pas plus de quelques mois.

En ce début de 1872 Charles dîne souvent en compagnie des poètes Germain Nouveau et Richepin qui font partie du groupe des « Vivants », successeurs des zutistes à l'hôtel des Étrangers, et traîne dans les principales tavernes et brasseries de Montmartre et du Quartier latin. Un jour qu'il était au café du Rat mort avec Verlaine et Rimbaud, ce dernier les invita à mettre les mains sur la table. Rimbaud sortant alors un couteau de sa poche taillada les poignets de Verlaine. Charles eut le

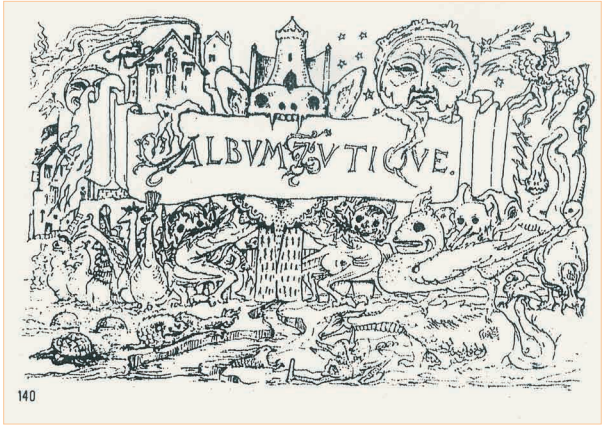

réflexe de retirer ses mains sans dommage alors qu'en sortant Verlaine recevait deux autres coups de couteau à la cuisse. Une autre fois alors qu'il était à table avec Rimbaud, Charles s'absenta un moment et à son retour vit son verre bouillonner ; pendant son absence Rimbaud lui avait versé de l'acide sulfurique. Cela ne l'empêcha pas de publier avec lui et Verlaine dans la même revue « La renaissance littéraire », ses derniers poèmes entre autres son célèbre Hareng saur.

Le 20 mai de cette année-là, Charles Cros soumet au jugement de l'académie des sciences la première partie d'une communication intitulée « Théorie mécanique de la perception de la pensée et de la réaction » qui avait pour but l'étude de la perception par le système nerveux. L'Académie demanda d'examiner cette note au physiologiste Claude Bernard mais ce dernier, soit fort occupé par ailleurs par ses nombreuses activités, soit peu apte à juger de par sa formation biologique les hypothèses mathématiques et physiques bien ardues qu'elle formulait, n'y donna pas suite. Cependant Charles ne désarmait pas et lui écrivit une lettre de rappel mais devant le mutisme persistant du savant, il réclama son manuscrit et le publia plus tard en 1879 dans « La synthèse médicale » que dirigeait son frère Antoine.

Début juillet 1872, Mathilde Verlaine étant souffrante, son mari devait passer chez le docteur Cros pour le lui dépêcher. Mais elle attendit les deux hommes en vain. Le lendemain, toujours malade, elle envoya son père quérir à nouveau le praticien et rechercher Verlaine dans les endroits qu'il fréquentait mais sans plus de succès pour ce dernier. Le docteur Cros accourut et tenta de la tranquilliser : « C'est simplement quelque énorme soûlographie. Il sera chez quelque ami. » leur dit-il. En réalité Verlaine ne devait plus revenir. Il était parti à Bruxelles avec Rimbaud qu'il avait rencontré dans la rue. Effectivement, quelques jours après, Mathilde recevait une lettre de son mari de la capitale belge lui demandant de lui envoyer ses vêtements et divers papiers. C'est en fouillant dans les tiroirs qu'elle tomba sur une étrange correspondance entre le jeune éphèbe et son mari. Troublée par cette découverte, elle s'en ouvrit au docteur Cros et à Charles pour leur demander si Rimbaud n'était pas fou et s'il n'était pas dangereux pour son époux. Le docteur Cros pensait que tous les deux étaient fort perturbés par l'abus de l'absinthe et Charles lui parla alors des coups de couteau essuyés par Verlaine quelques semaines auparavant.

En septembre Charles va rejoindre Nina qui est partie avec sa mère en Suisse et après un séjour en Italie, il se retrouve avec elles à Nice en décembre. Il entre en contact avec l'éditeur Lemerre à Paris en vue de publier un recueil de poèmes mais c'est finalement chez un imprimeur de Nice, Verani, que cette œuvre, le « Coffret de santal », verra le jour en avril 1873, certainement financé par Nina.

Rentré à Paris il se lie d'amitié avec le peintre Édouard Manet qui fréquentait comme lui le café de la Nouvelle Athènes et lui demande d'illustrer un poème « Le fleuve » qu'il vient d'écrire. Cette œuvre paraîtra l'année suivante sous la forme d'un petit livre luxueux et artistique tiré à cent exemplaires avec huit eaux-fortes du peintre et obtiendra un prix de l'Académie française.

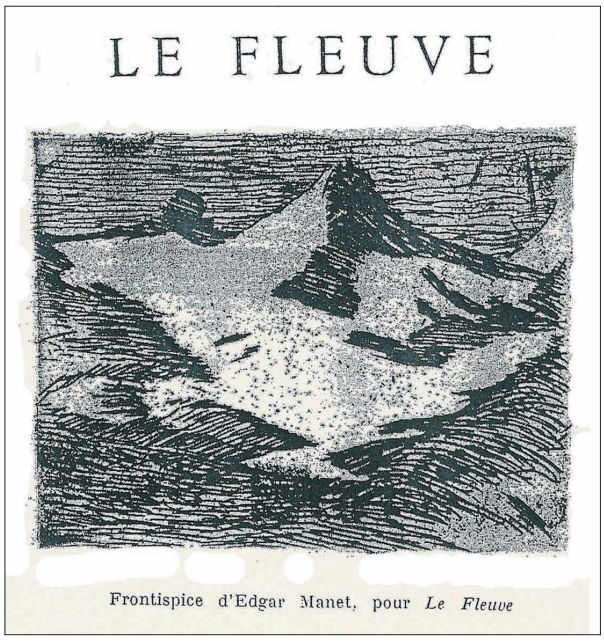

Frontispice d'Edgar Manet, pour *Le Fleuve*

En cet automne 1873 Charles envoie coup sur coup à l'académie de sciences trois notes sur des sujets aussi différents les uns des autres. Le 18 septembre « Note sur le prochain passage de Vénus sur le disque du soleil », le 6 octobre « Note relative à l'étude des couches ligneuses annuelles que présente la coupe des arbres exogènes », le 27 octobre « Note sur l'opportunité d'observer au microscope les cellules nerveuses dans les tissus vivants attenants à l'animal ou dans les

tissus frais traversés de courant galvaniques », communications attestant l'éclectisme scientifique du chercheur.

Charles Cros n'en délaisse pas moins la poésie puisque de 1872 à 1876 il collabore assidûment à la revue « La renaissance littéraire et artistique ». C'est dans ces années-là qu'avec Villiers de l'Isle-Adam, son compagnon de bohême et de misère, il aurait eu en copropriété un petit fox bâtard et estropié, Satin, qu'ils gardaient une semaine chacun et qui était censé abriter l'âme de Baudelaire.

En 1874 Charles fonde sa revue poétique la « Revue du monde nouveau » à laquelle collaborèrent tous ses amis poètes, mais dont seuls trois numéros parurent. Lui-même y publia quelques poèmes dont « Scène d'atelier » inspiré par les séances de pose de Nina lorsque Manet la peignit pour son célèbre portrait « La dame à l'éventail ». *(Ci-dessous)*

En 1875 il écrit en collaboration avec Nina, Richepin et Nouveau « Le moine bleu » drame bouffe en vers qui fut joué par leurs auteurs mêmes, rue des Moines où avait été transféré le salon de Nina et qui ne devait être publié dans le livre posthume de cette dernière les « Feuillets parisiens » qu'en 1885.

En mars 1876 lors de la sortie du troisième « Parnasse contemporain » le jury composé d'Anatole France, Coppée, Théodore de Banville et Leconte de l'Isle chargé de sélectionner les poèmes rejeta ceux de Mallarmé, de Verlaine et de Charles Cros, Anatole France se rappelait peut-être pour ce dernier l'altercation qu'il avait eu avec lui au sujet de Nina et Coppée n'appréciant pas son amitié avec Verlaine et Rimbaud et sa fréquentation avec eux du cercle zutiste.

La réplique au jury du Parnasse ne se fit pas attendre. Quelques mois après à l'instigation de Charles et de Nina parurent les « Dixains réalistes », recueil qui parodie et brocarde surtout Coppée ce qui n'arrangea pas les relations entre les deux camps.

Au mois de juin Charles Cros demanda à l'Académie des sciences d'ouvrir son pli cacheté sur la photographie des couleurs déposée dix ans plus tôt en lui adjoignant deux épreuves photographiques et transmet à la Société française de photographie une « Nouvelle note concernant un procédé pour la reproduction des couleurs naturelles par la photographie », accompagnée de clichés en couleur. Mais les moyens lui manquent pour continuer ses recherches. C'est alors qu'à la fin de l'année, il fait la connaissance du duc de Chaulnes qui, s'intéressant à la recherche scientifique, lui attribue une rente mensuelle, met à sa disposition un laboratoire et l'invite dans son château de Sablé dans la Sarthe pour poursuivre ses travaux.

À cette époque, tous les quinze jours, Charles va passer le dimanche à Clamart chez le libraire et éditeur Stock où il rencontre un jeune acteur de la Comédie française Coquelin Cadet. Ce dernier après avoir entendu réciter le Hareng saur chez Nina, l'inscrit à son répertoire car il participait aussi à des soirées privées. Le succès fut tel que le comédien pressa son auteur de lui écrite d'autres monologues qui eurent également une grande vogue comme « Le bilboquet » et le désopilant « Homme aux pieds retournés ». Cependant Cros entra en conflit avec l'éditeur Tresse qui publiait ses textes mais revus et corrigés par Coquelin sans l'en avertir et de plus était lésé des droits d'auteur car c'est l'acteur qui touchait la totalité des cachets. Un accord fut finalement trouvé, mais Coquelin abandonna peu à peu le répertoire de Charles qui sombrait de plus en plus dans la misère.

.../...

À suivre

Alain Castel

Toute duplication ou reproduction de cet article ne doit pas se faire sans l'autorisation de l'auteur.

ANCIENNE CAVE LAUTIER
Appel à projets professionnels

Dans le numéro 35 de l'été 2009 du présent bulletin, nous avions fait un appel à candidature pour proposer à la location une partie des bâtiments de l'ancienne cave Lautier, route de Ribaute.
Aujourd'hui plusieurs candidats se sont manifestés et la commune va procéder au choix du projet. Toutefois, toute entreprise professionnelle peut encore déposer en mairie une candidature écrite motivée avec description de son projet et de ses besoins.
Une commission se réunira pour étudier les dossiers et statuera.

Mise à jour des listes électorales

Les listes électorales font l'objet d'une révision annuelle au cours d'une période qui débute le 1er septembre et s'achève le dernier jour du mois de février. Cette révision est prise en charge par une commission administrative qui examine toutes les rectifications à apporter. À compter du 10 janvier, les services municipaux affichent en mairie, pendant 10 jours, un tableau rectificatif des listes électorales qui peut être contesté au cours de cette période par les électeurs.

Pour pouvoir voter à partir du 1er mars 2010 à Lagrasse, faites-vous inscrire avant le 31 décembre 2009.

Renseignez-vous à la mairie.

Prochain scrutin : Les élections régionales les 14 et 21 mars 2010

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/comment_voter/inscription-sur-listes

Dans le cadre du plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes, les services de gendarmerie ont mis en place un dispositif de surveillance appelé **« Opération tranquillité-vacances ».**
Cette opération vise à réduire le nombre de vols dans les résidences principales durant les absences liées aux congés.
Cette mesure permet à tout particulier de signaler son absence auprès de la brigade territorialement compétente au moyen d'un formulaire (joint en annexe, en fin de ce bulletin).
L'unité saisie conseillera alors utilement le demandeur sur quelques précautions simples à prendre avant son depart.

CAISSES JAUNES DU TRI

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de sortir les caissettes jaunes la veille au soir en raison du passage matinal du camion de ramassage.

À Lagrasse : LUNDI SOIR

OYEZ LAGRASSIENS !

En ligne, un agenda, les annonces des réunions, des brochures à télécharger, des liens utiles, l'index du bulletin, des infos pratiques
...
www.lagrasse.fr

Et en bref ...

Médiabus

mardi de 10 h à 12 h 30
19 janvier
23 février
16 mars

Formation aux premiers secours

Centre de secours de Lagrasse,
sessions PSC 1

samedi 6 & dimanche 7 mars
9 h-12h & 13 h 30-16 h 30
samedi 14 & dimanche 15 novembre

Tarif 70 € - Restauration possible

Renseignements :
pompiers-lagrasse@laposte.net
ou tél./fax 04 68 43 13 83

Keolis Aude - Infos

Le fiche horaire de la ligne 55
LAGRASSE-CARCASSONNE
du réseau Audelignes est disponible à la mairie et sur internet.

	Moins de 15 km	De 16 à 25 km	Plus de 25 km
Billet unité	1,50 €	2 €	3 €
Carnet 10 trajets tout public	10,50 €	14 €	21 €
Carnet 10 trajets scolaires	7,50 €	10 €	15 €
Forfait mensuel	30 €	40 €	60 €

Le carnet 10 trajets scolaires est accessible aux :
- Étudiants, apprentis, élèves en formations par alternance et les stagiaires.
- Voyageurs à mobilité réduite.
- Voyageurs titulaires d'une carte famille nombreuse.

Les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les jeunes relevant des MLI bénéficient de la gratuité, sous réserve d'acceptation du dossier.

Informations
Narbonne 04 68 41 40 02
Carcasssonne 04 68 25 13 74

- ÉTAT-CIVIL -

Naissance

Nicolai le 20 octobre
chez Ingvild Westvik- Andersen et Jan Ostensen

Mariage

Arthur Khojoyan et Liana Takhmazova
le 30 novembre 2009

Nouvelle enseigne

- **@ssistance Corbières Mathieu Tomaso**
Informatique : dépannage à domicile,vente et formations.
2 lot Labenaourio 06 47 85 47 14

Communiqué

Élections MSA 2010

Entre le 5 et le 20 janvier, vous allez élire vos représentants à la Mutualité Sociale Agricole.
Pourquoi voter ?
La MSA, votre régime de protection sociale, soutient et défend le monde agricole et rural. Avec son guichet unique, la MSA gère votre protection sociale de façon globale. Tout au long de votre vie, elle est votre interlocuteur unique. La MSA est également un organisme mutualiste administré par des représentants élus. **Le rôle principal des élus de la MSA est de vous représenter pour les 5 années à venir.** Pour assurer cette vocation, la MSA doit être soutenue. C'est ce que vous ferez en votant : **vous direz oui à la MSA.**

Comment voter ?

Voter c'est très simple.
1 Mettez le bulletin de votre choix dans l'enveloppe de vote.
2 Glissez l'enveloppe de vote dans l'enveloppe T.
3 Signez l'enveloppe T pour valider le vote.
4 Postez avant le 20 janvier 2010 minuit (le cachet de la poste faisant foi).

Agenda

Janvier 2010 : Vous recevrez un courrier de la MSA contenant le matériel de vote.
Du 5 au 20 janvier 2010 : Vous votez (avant le 20 janvier 2010 minuit (le cachet de la poste faisant foi).
26 janvier 2010 : Dépouillement.

Revue de presse

Dans un souci d'économies de papier et de photocopies, désormais la revue de presse des articles concernant notre village sera collectionnée dans un classeur que vous pourrez aller consulter à la mairie où elle sera à votre disposition.

Si en dehors de nos quotidiens locaux vous avez l'occasion de récupérer des articles dans d'autres magazines nous vous remercions de nous en informer. Si vous ne souhaitez pas vous séparer de votre revue, nous en ferons une copie pour l'ajouter. Nous remercions ceux qui nous gardent fidèlement déjà tous les articles que nous avons déjà mis dans cette revue de presse.

Index des précédents bulletins

Depuis l'existence de ce bulletin dont le premier numéro est paru en octobre 1995 de nombreux articles relatifs au patrimoine, à l'environnement, sagas familiales, à ce qui fait la vie de notre commune au fil des ans sont parus. Nous avons souhaité vous faire un index pour vous permettre de les retrouver dans vos anciens numéros.
Les originaux sont à la mairie, le bulletin est téléchargeable sur le site internet à partir du numéro 25, ces index également.

NOUVELLE / THEATRE/ POÉSIE

TITRE	N° BC	ANNÉE	SAISON	PAGE
Nouvelle : Le moulin de Lagrave - *par une élève de Mireille Campredon*	11	2003	PRINTEMPS	19-21
Théâtre : «Fouillons le passé de Lagrasse» *pièce écrite par M. Désiré Barboteu (instituteur) en 1941 et jouée par ses élèves lagrassiens.*	25	2006	AUTOMNE	18-22
	26	2006	HIVER	23-25
	27	2007	PRINTEMPS	28-31
	28	2007	ÉTÉ	25-26
	29	2007	PRINTEMPS	22-25
	30	2007	HIVER	24-29
«Un coq à Lagrasse» - *Simone Céline*	33	2008	HIVER	19
Acrostiches : «Les Corbières» et «Lagrasse» - *Jean Sarraméa*	34	2009	PRINTEMPS	27
«Je m'en vais voir…» - *SMD*	34	2009	PRINTEMPS	28
«Le promeneur» - *Monique Bauer*	34	2009	PRINTEMPS	29
«Jean Poudou» - *SMD*	34	2009	ÉTÉ	33

ARTICLES «HISTOIRES LOCALES»

TITRE	N°	AN	SAISON	PAGE
Le Carla, un peu d'histoire - *Régis Mazet*	5	2001	AUTOMNE	16-17
La Porte d'Eau et son rempart - *Jean-Pierre Sarret*	7	2002	PRINTEMPS	8-9
Histoire de l'abbaye : comment se terminent 1000 ans de présence bénédictine… - *Régis Mazet*	11	2003	PRINTEMPS	22-23
Historique du Couvent des Capucins - *Régis Mazet*	21	2005	AUTOMNE	19-20
Les anciennes mesures de Lagrasse - *Patrick Valette*	31	2008	ÉTÉ	26-27
Des moulins à huile et des rivières à Lagrasse en Corbières au XIX^{e} siècle - *Jean Poudou*	14	2003	HIVER	21-23
	15	2004	PRINTEMPS	24-26
L'Aude en cartes postales, villes et villages au début du XX^{e} siècle - *Jacques Alquier*	20	2005	ÉTÉ	23-24
Lagrasse en cartes postales, début du XX^{e} siècle - *Jacques Alquier*	21	2005	AUTOMNE	23
	22	2005	HIVER	22
	23	2006	PRINTEMPS	22
Récit du voyage à Lagrasse de Blanchot de Brénas au XIX^{e} siècle : La grande aventure	21	2005	AUTOMNE	21-22
	22	2005	HIVER	23-24
	23	2006	PRINTEMPS	23-24
	24	2006	ÉTÉ	27-29
Si le mètre m'était compté - *Patrick Valette*				
La montagne d'Alaric, création du mètre	14	2003	HIVER	19-20
Méridienne de France	15	2004	PRINTEMPS	23
Le Méridien de Paris	16	2004	ÉTÉ	23-24
Historique des écarts de Lagrasse				
Villebersan (et Borderouge, Pratnau, Praxviel) - *Régis Mazet*	22	2005	HIVER	17-19
Hameau de Villemagne - *Roger Carbonneau, Jacques Alquier et Philippe Descroix*	26	2006	HIVER	20-22
Le Moulin de Boysède - *Jacques Alquier et Jean Poudou*	27	2007	PRINTEMPS	26-27
Pech-Latt du XII^{e} siècle à nos jours - *Régis Mazet et Jean Vialade*	28	2007	ÉTÉ	23-24
Saint-Auriol - *Jean-Paul Salvagnac*	29	2007	PRINTEMPS	20-21
Le Lauza et la chapelle du Carla - *Patrick Valette et Régis Mazet*	30	2007	HIVER	18-19
Prax-Naud - *Cindy Cassagnaud*	33	2008	HIVER	22-23
Le prieuré de Saint-Michel-de-Nahuze - *Régis Mazet*	34	2009	PRINTEMPS	34-36
Histoire de la famille Cros - *Alain Castel*				
Jacques Cros et Simon Cros	30	2007	HIVER	20-21
Antoine Martin Cros / Simon Charles Henri Cros / Henriette Cros	31	2008	ÉTÉ	28-30
Henri César Isidore Cros	32	2008	AUTOMNE	13-16
Antoine Hippolyte Cros	33	2008	HIVER	20-21
	34	2009	PRINTEMPS	30-33
Hortensius Emile Charles Cros	35	2009	ÉTÉ	34-37

ARTICLES «NATURE»				
TITRE	**N°**	**AN**	**SAISON**	**PAGE**
Le vent de Cers - *Jean Poudou*	6	2001	HIVER	21
Lo Romanissat - *Jean Poudou*	7	2002	PRINTEMPS	19
Natura 2000 - Vallée de l'Orbieu - *Alexandra Léonard*	33	2008	HIVER	16-17
Flore				
Garrigues et maquis, pinèdes et chênaies en régions méditerranéennes - *Jean Poudou*	8	2002	ÉTÉ	16-17
	9	2002	AUTOMNE	20-21
Des oliviers, des abeilles et des hommes - *Jean Poudou*	10	2002	HIVER	20-21
Petite Histoire de l'olivier à Lagrasse et dans son canton - *Béatrice Pasquiet*	11	2003	PRINTEMPS	24-26
	12	2003	ÉTÉ	23-24
	13	2003	AUTOMNE	22-24
	16	2004	ÉTÉ	21-22
Figues et figuiers - *Jean Poudou*	17	2004	AUTOMNE	21-24
Nous allions aux truffes - *Jean Poudou*	18	2004	HIVER	17-18
L'asperge sauvage - *Philippe Descroix*	19	2005	PRINTEMPS	22
Lavandes sauvages - *Catherine Ribo*	20	2005	ÉTÉ	26-27
La vendangeuse, les petites étoiles mauves - *Catherine Ribo*	21	2005	AUTOMNE	25
Houx et petit-houx - *Catherine Ribo*	22	2005	HIVER	27
Discrète fleur de vigne - *Catherine Ribo*	24	2006	ÉTÉ	24
Le séneçon d'Afrique Australe - *Patrick Valette*	26	2006	HIVER	19
Le grand roseau ou canne de provence - *Philippe Descroix*	27	2007	PRINTEMPS	25
L'arbousier - *Patrick Valette*	30	2007	HIVER	23
La vigne du Nord : le houblon - *Catherine Ribo*	32	2008	AUTOMNE	18
La prêle - *Catherine Ribo*	34	2009	PRINTEMPS	26
Les pariétaires - *Catherine Ribo*	35	2009	ÉTÉ	32
Faune				
Pipistrelle, petite reine de la nuit - *Catherine Ribo*	19	2005	PRINTEMPS	23-24
Cigales - *Catherine Ribo*	20	2005	ÉTÉ	25-26
Le sanglier, la bête noire - *Catherine Ribo*	21	2005	AUTOMNE	24-25
Le chevreuil - *Patrick Valette*	22	2005	HIVER	25-26
Les animaux venimeux des Corbières - *Patrick Valette*	24	2006	ÉTÉ	25-26
Un guetteur solitaire : le héron cendré - *Catherine Ribo*	26	2006	HIVER	18
Le ragondin - *Patrick Valette*	27	2007	PRINTEMPS	24
Le moustique - *Patrick Valette*	28	2007	ÉTÉ	22
La loutre - *Patrick Valette*	29	2007	PRINTEMPS	19
Le rouge-gorge : petit compagnon de l'hiver - *Catherine Ribo*	30	2007	HIVER	22
L'univers merveilleux des abeilles - *Jean Poudou*	32	2008	AUTOMNE	17
Le toxostome et le calament - *Catherine Ribo*	33	2008	HIVER	18
La grande aigrette - *Catherine Ribo*	34	2009	PRINTEMPS	25

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune de Lagrasse.
Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal, en particulier des membres de la commission communication.

Directeur de publication : René Ortéga
Chargé de la rédaction : Philippe Descroix
Équipe de rédaction : Les élus municipaux.
Ont également participé à la rédaction de ce numéro :
Les enfants et les enseignants de l'école communale, Élisabeth Bareil, Alain Castel, Emmanuelle Benson, Christophe Laffont, Alexandra Léonard, Catherine Oulès, Catherine Ribo, Annette Snoeck.
Revue de presse : M. et Mme Badiou, Mme Marthe Bernad.
Conception graphique : Alphonse Snoeck
Corrections typographiques : Valérie Faelli
Saisie et mise en page : Catherine Ribo
Photocopies : Les secrétaires de la mairie.
Agrafage : Le conseil municipal
Distribution : Les agents communaux.

Vous le trouverez à la bibliothèque municipale.
Il est également envoyé par la Poste :
- aux habitants de résidences secondaires à leur domicile principal sur simple demande.
- aux mairies des communes du canton, à la maison des communes, au Pays Corbières-Minervois, aux Archives départementales de l'Aude.
Vous pouvez le télécharger au format PDF sur le site de la commune : www.lagrasse.fr

POUR PARTICIPER À LA RÉUNION DE RÉDACTION

Signalez-le au secrétariat de mairie qui vous enverra une invitation pour le jour de la réunion.

Les réunions de la commission de rédaction sont ouvertes. Elles sont annoncées sur le site et par affichage.

POUR LA PROCHAINE PARUTION du n° 38 printemps 2010 aux alentours du 21 mars

Merci de remettre vos textes et photos
avant le 25 février
pour une parution au 21 mars
à la nouvelle adresse suivante :

bulletin.lagrasse@gmail.com

Vous pouvez également contacter :
Antoine Chapelot *rapporteur commission associations*
tél : 04 68 43 15 44
Philippe Descroix *rapporteur commission communication*
tél : 04 68 43 15 48

Attention quand vous rédigez vos textes
Tenez compte dans vos annonces de la date de parution et non de celle de la rédaction de votre article.

Si vous pouvez faire un document informatique :
Merci d'utiliser :
- police de caractère Arial en hauteur 10 points
- ne pas faire de mise en forme comme les puces automatiques, retraits de paragraphes etc.
- enregistrez-le aux formats suivants au choix :
Textes en .txt, .rtf ou .doc
Photos et illustrations en .jpg ou .pdf

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter

CALENDRIER de FABRICATION du BULLETIN COMMUNAL

400 exemplaires édités, soit en moyenne 16 feuilles recto-verso x 400 = 6400 feuilles et 12 800 photocopies

	HIVER	**PRINTEMPS**	ÉTÉ	AUTOMNE
Réunion de rédaction	Début novembre	**Début février**	Début mai	Début août
LIMITE REMISE DES TEXTES ET ILLUSTRATIONS	25 novembre	**25 février**	25 mai	25 août
Organisation Mise en pages	du 26 novembre au 8 décembre	**du 26 février au 8 mars**	du 26 mai au 8 juin	du 26 août au 8 septembre
Vérifications Corrections	du 9 au 14 décembre	**du 9 au 14 mars**	du 9 au 14 juin	du 9 au 14 septembre
Photocopies mairie Agrafage	du 15 au 19 décembre	**du 15 au 19 mars**	du 15 au 19 juin	du 15 au 19 septembre
Distribution	21 décembre	**21 mars**	21 juin	21 septembre

OPERATION
TRANQUILLITE – VACANCES

DEMANDE INDIVIDUELLE

Brigade de : ----------

Commune concernée : ----------

DEMANDEUR

NOM (en capitales) : ---------- Prénom : ----------

ADRESSE DU DOMICILE (N° - Voie – Lieu-dit, ...)

Code Postal : ---------- Ville : ----------

PERIODE D'ABSENCE

Du : ---------- Au : ----------

TYPE ET CARACTERISTIQUES DU DOMICILE

☐ Maison ☐ Appartement

Etage : ---------- N° de Porte : ---------- DIGICODE : ----------

Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON Si oui, lequel ? ----------

PERSONNE A AVISER EN CAS D'ANOMALIE

NOM : ---------- Prénom : ----------

CP : ---------- Ville : ----------

☎ ----------

Possède t-elle les clés ? : OUI / NON

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

LIEU DE VACANCES

Etes-vous joignable pendant votre absence ? OUI / NON

Si oui, à quelle adresse ? ----------

☎ ---------- Courriel : ----------@----------

AUTRES RENSEIGNEMENTS A PRECISER

Date : ---------- **Signature du demandeur :**

Bulletin communal N° 37 Hiver 2009

VOS SUGGESTIONS / VOS CRITIQUES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et adresse (facultatif).....

.....

Lagrasse le .....

À déposer à la mairie au bureau ou dans la boite à lettres située dans la porte d'entrée.